

ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de VILLENROY	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Départementale 5	2	+ 810	6	+ 500	4	30	
Nationale 3	19	+ 330	19	+ 760	2	250	
Nationale 3	19	+ 760	20	+ 430	3	100	
SNCF Noisy Le Sec à Strasbourg					1	300	

POUR AMPLIATION
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau

Dominique Ottawa

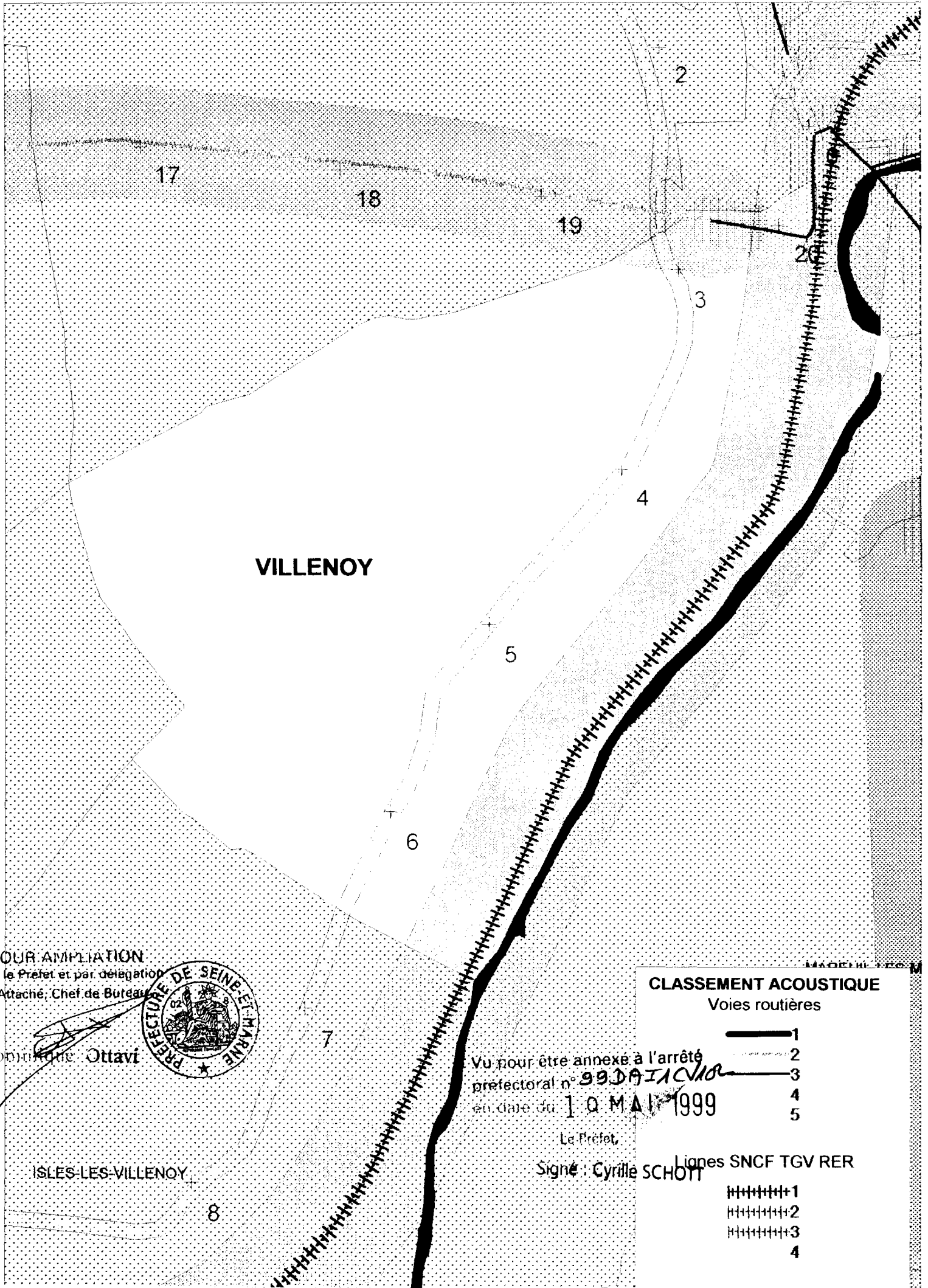


Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° **99DAIACV102**
en date du **19 MAI 1999**

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

ANNEXE 3 : PLAN



VILLENOY

17

18

19

2

20

3

4

5

6

7

8

POUR AMPLIATION
pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau



Dominique Ottavi

ISLES-LES-VILLENOY

Vu pour être annexé à l'arrêté
prefectoral n° 99DA1C10
en date du 10 MAI 1999

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

CLASSEMENT ACOUSTIQUE Voies routières

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- +++++ 1
- +++++ 2
- +++++ 3
- +++++ 4